

Pont-Sainte-Marie - Démolition des tours du quartier Debussy

En deux semaines de temps, le quartier Debussy de Pont-Sainte-Marie a fait ses adieux à trois de ses immeubles les plus emblématiques. Les engins de démolition de l'entreprise DR Démantèlement se sont attaqués à leurs déconstructions, le lundi 28 novembre 2022.

De nouveaux contours se dessinent pour le quartier Debussy, grâce à la création d'un terrain végétal qui doit voir le jour à la place des trois immeubles, du centre social et d'une grande partie de l'ancien centre commercial au mois de mars 2023.

Une « respiration » dans le quartier

La société mosellane DR Démantèlement a trois mois pour remettre le terrain en l'état. Après le déferraillage viendra le concassage, puis la végétalisation pour un terrain mis à nu. Pour mettre à bas les trois tours et déranger le moins possible les habitants du quartier Debussy, il est nécessaire de tenir compte de l'environnement en limitant la poussière. Au début de ce projet, la démolition d'une seule tour était envisagée, mais Mon Logis a souhaité par la suite passer à la démolition de deux, puis finalement trois tours pour le confort de ses clients. Le souhait de dédensifier ce secteur afin d'offrir une meilleure qualité de vie dans ce quartier était un objectif réel, en dépit d'une perte de chiffre d'affaires causé par la suppression de près de 100 logements (et loyers en moins). Les familles qui résidaient dans les immeubles ont été relogées progressivement ces deux dernières années et demie dans l'agglomération troyenne – avec une accélération, pour un tiers d'entre elles, les six derniers mois.

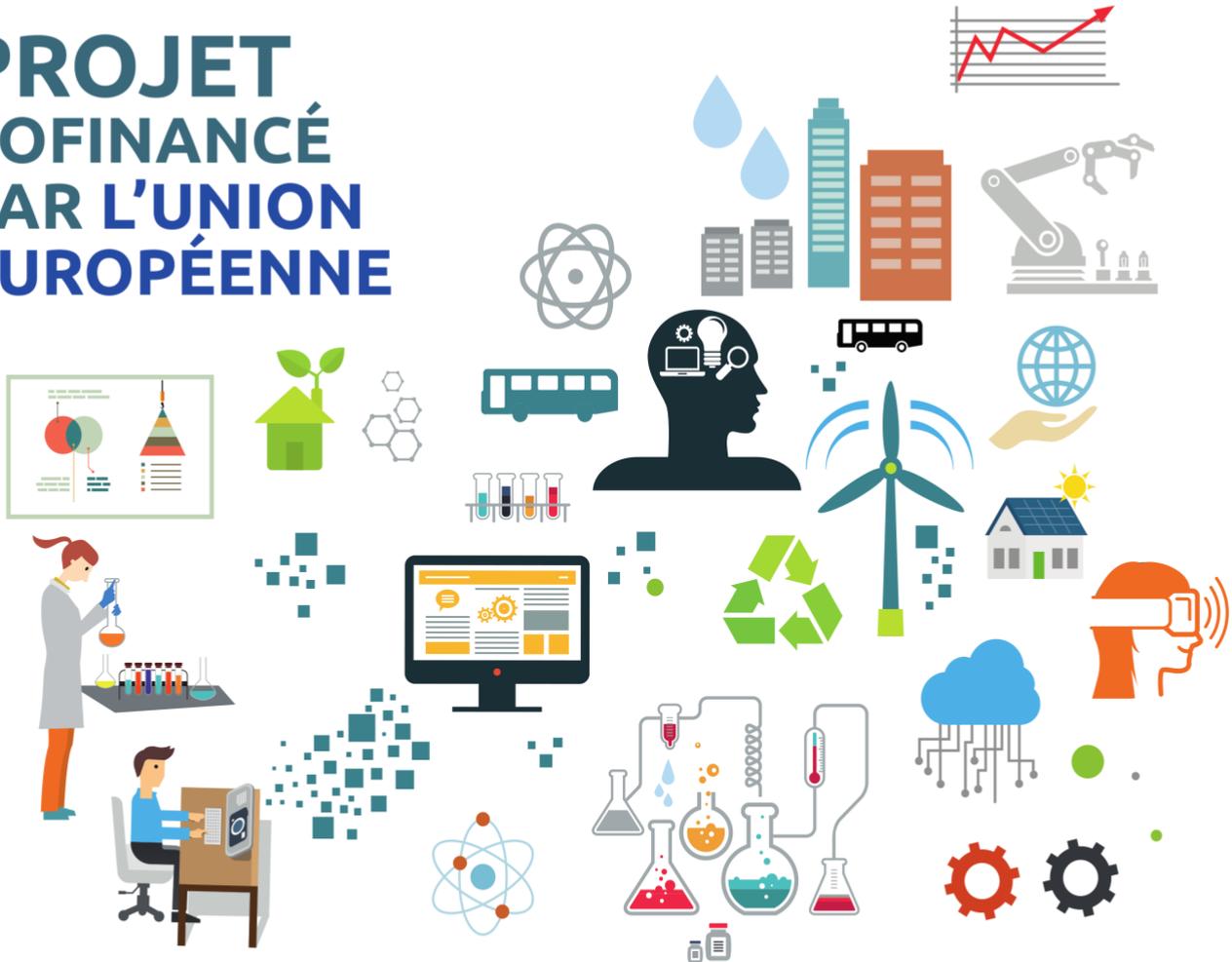
Mon Logis Groupe Action Logement a mené une requalification d'envergure en étroite collaboration avec les habitants, la ville, les services de l'État et l'Europe, qui s'engage en Grand Est avec le FEDER.



UNION EUROPÉENNE
Fonds Européen de Développement Régional



PROJET COFINANCÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE



NOM DU PROJET :

MOREL PAYEN

OBJECTIF :

- ◆ MODERNISER ET CHANGER L'IMAGE DU QUARTIER
- ◆ RÉSIDENTIALISER LES IMMEUBLES
- ◆ RÉNOVER LES LOGEMENTS ET LES PARTIES COMMUNES
- ◆ SÉCURISER LE PATRIMOINE

www.europe.grandest.fr